Le magazine d'informations de Gardanne
Bimensuel n°311

# énergies

## TAXE PROFESSIONNELLE

**L'État étrangle** *les collectivités,* *p. 12*

- **Budget 2009 :** ***poursuivre les engagements,*** *p. 6*
- **Téléphone :** ***les antennes en question,*** *p. 16*
- **Prévention :** ***bilan à la Maison du droit,*** *p. 19*

www.ville-gardanne.fr
DU 5 AU 19 MARS 2009

# LA PHOTO DE LA QUINZAINE

## 6,2 millions d'euros pour le développement de la commune

**Le 12 février en Mairie, Jean-Noël Guérini, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, a signé avec Roger Meï un contrat départemental de développement et d'aménagement (CDDA) pour la ville de Gardanne en présence du conseiller général Claude Jorda. Le département participe ainsi à quelques grands travaux comme la rénovation du Cours, la réalisation de la RD 7 qui dessert le Centre microélectronique, l'aménagement du centre ancien, la transformation de la Halle mais aussi de nombreux travaux de proximité. Ce programme d'investissements de la commune qui se répartit sur plusieurs années s'élève à 15,5 millions d'euros et est subventionné à plus de 40 % (6,19 millions d'euros) par le Conseil général.**

# La taxe professionnelle est vitale

L'annonce de la suppression de la taxe professionnelle continue à susciter une vive émotion parmi les élus de tous bords (voir en pages intérieures). Jamais la taxe professionnelle (plafonnée à 3,5 % de la valeur ajoutée) n'a été la cause des restructurations ou des délocalisations.

En revanche toute une série d'entreprises paient une TP minimum, c'est le cas notamment des grandes surfaces ou des banques, dont les placements spéculatifs échappent pour l'essentiel à tout impôt.

**La taxe professionnelle n'est pour rien dans les suppressions d'emplois massives**

Comme le souligne la déclaration commune des associations d'élus : *« Les équipements, les services collectifs et les actions de soutien à l'activité économique mis en œuvre par les collectivités locales (...) constituent autant de leviers indispensables à l'implantation et au développement des entreprises. »*

Chaque jour je reçois une dizaine de demandes d'emploi de Gardannais au chômage ou qui vont l'être à brève échéance, des entreprises se saisissant de la crise pour réduire les effectifs, et la TP n'y est pour rien. Bien au contraire, supprimer la TP, ce sera pénaliser l'emploi.

***Roger Meï,***
*Maire de Gardanne*

## Des chiffres et des lettres

L'association se réunit et vous attend pour jouer tous les lundis de 14h30 à 17h au foyer 3e âge Nostre Oustau, derrière la Maison du Peuple.
Rens. 04 42 58 45 54.

## Basket : match retour

Comme la saison dernière, l'équipe de basket seniors du club Léo-Lagrange s'est qualifiée pour les phases finales pour jouer au niveau régional la saison prochaine. Elle a remporté le match aller 64 à 53 face à Bouc-Bel-Air. Le match retour aura lieu le samedi 14 mars à 20h au Cosec du Pesquier.

## Environnement

Le comité de liaison citoyens-industriels qui débat des nuisances des entreprises se réunira le mardi 17 mars en Mairie.

## Voyage pour le don d'organes

*L'Espoir 13,* association pour la promotion du don d'organes, de tissus et de moelle osseuse propose un voyage en Italie à Portofino (Cinq Terres) du 24 au 27 avril au prix de 311 € en pension complète, excursions comprises. Inscriptions : 04 42 51 41 34 ou 06 09 09 63 84.

## Commémoration

La 47e commémoration du Cessez-le-feu en Algérie aura lieu le jeudi 19 mars à 17h30 au Monument aux morts devant la Mairie.

## Lotos

- *Le loto des Auvergnats* se déroulera le dimanche 15 mars à 15h à la Maison du Peuple avec pour objectif de récolter des fonds pour l'association *Les Petits Anges de la vie* pour aider l'adolescent Rogers dans sa lutte contre une maladie orpheline. Rens. 06 23 19 03 20.
- Les élèves de *l'école des Mines* vous invitent à leur loto le vendredi 13 mars à 18h à la Maison du Peuple avec des séjours à gagner.

# Prévention alcoolisme dans les collèges

Le service Prévention de la Ville a rencontré toutes les classes de troisième des collèges Pesquier et Péri, ainsi que tous les lycéens du LP de l'Étoile pour une action d'information sur les effets de l'alcool et du cannabis au volant, dans le cadre de la Sécurité routière. *« C'est un âge où ils commencent à consommer de l'alcool et où ils conduisent un scooter, »* explique Nathalie Dalmasso. La sensibilisation se fait sous forme d'un diaporama indiquant les conséquences sur l'organisme d'un taux d'alcolémie de 0,3 à 1,5 gramme par litre de sang. Une projection vidéo montre ensuite des témoignages, très durs, de jeunes ayant été grièvement accidentés. Enfin, les élèves sont invités à faire un petit test de simulation avec des lunettes alcooliques : celles-ci reproduisent la vision qu'aurait quelqu'un avec 1,5 gramme. *« L'alcool joue sur le temps de réaction, le rétrécissement du champ de vision et l'évaluation des distances, »* explique Nathalie. Avec ces lunettes, impossible de garder le cap au-delà de quelques pas.

*Infos pratiques et simulation au collège Péri.*

# La passe de trois

*Boxe : Nadjib Mohammedi continue son ascension.*

C'est au Cirque d'hiver à Paris que le 5 février dernier le Gardannais Nadjib Mohammedi défendait son titre de champion de France de boxe dans la catégorie des mi-lourds. Un titre acquis en juin 2008 face à Karim Bennama avec une victoire par KO, et qu'il défendait pour la troisième fois.
Âgé d'à peine 23 ans et toujours invaincu chez les pros en 16 combats, il défendait son titre face à Martial Bella Oleme, dans un combat prévu en 10 rounds de 3 minutes. Un adversaire qu'il avait déjà battu aux points lors d'une rencontre au Palais des sports de Marseille en mai 2008. Un résultat qu'il a donc reconduit en s'imposant une nouvelle fois aux points, confirmant ainsi son statut de champion de France. Une victoire qui pourrait aussi légitimer des ambitions pour un titre européen.
Une carrière à suivre...

# Regards croisés sur nos transports quotidiens

A l'occasion de la réouverture de la ligne SNCF Aix-Marseille, la Ville a organisé en partenariat avec le Conseil régional, la SNCF, RFF et Interbus, un concours de dessins et de photos sur le thème *Les transports dans la vie quotidienne.* Les lauréats ont été récompensés lors de l'inauguration du *Salon des Arts* le mardi 17 février. C'est une classe de CM1 de l'école Pitty qui a remporté le prix catégorie scolaire avec une illustration réalisée par une dizaine d'enfants avec le slogan : *Avec le train, bougez loin, avec le bus, bougez plus.* Beaucoup d'humour dans cette illustration qui mèle dessin et photographie. Ces derniers ont ainsi gagné une séance de cinéma et un aller-retour en train à Marseille avec visite du poste central et des coulisses de la gare. Dans la catégorie grand public, c'est Pierre Alessandri qui remporte le premier prix (un appareil photo numérique, un abonnement mensuel TER, un abonnement mensuel sur le réseau Interbus, une clé USB) avec un photomontage de grande qualité reproduite ci-contre et qui sera visible sur les bus d'Interbus. Corinne Bonnet a obtenu le deuxième prix et Maeva Perez le troisième prix.

# Les platanes
## seront remplacés

Dans le cadre de la deuxième tranche des travaux du Cours, il a été procédé à l'abattage entre le 20 et le 24 février de dix platanes du boulevard Bontemps. Cette opération s'est révélée indispensable. Il était en effet impossible d'arracher puis de replanter ces arbres, comme cela était prévu à l'origine, en raison des dégradations importantes que cela aurait engendré au niveau des canalisations et des réseaux. Cependant, ceux-ci seront remplacés par une double rangée de vingt six arbres, pour offrir à terme à l'ensemble du Cours une meilleure harmonie visuelle. Pour toute demande de renseignement, question, remarque ou suggestion concernant les travaux de la tranche Bontemps-Forbin, vous pouvez écrire par mail à travaux-cours@ville-gardanne.fr. Un technicien vous répondra. Un numéro vert est également à votre disposition : 0 800 880 950 (appel gratuit depuis un poste fixe).

*26 arbres seront replantés à la fin du chantier.*

# Handball : assurer de bonnes bases

C'est à Gardanne qu'Armand Griffon, Président de la *Ligue de Provence de handball,* est venu rencontrer une quarantaine de présidents de clubs de hand de la région Provence-Alpes, le vendredi 13 février, en présence de Jean-Jacques Borgna, responsable du club local.
L'objectif de cette soirée, mettre en place une contribution mutualisée des clubs au développement du handball en Provence-Alpes. Avec les récentes performances de l'équipe de France et ses titres olympique et mondial, le nombre de licenciés a dernièrement augmenté de 25 %.
*« Dans un contexte financier difficile et avec aussi un manque d'infrastructures, il nous faut développer le bénévolat au sein des clubs, avec des gens ayant été bien formés, notamment des encadrants et des arbitres »* résume Armand Griffon.

Si la démarche est louable, certains points de son application en sont particulièrement critiqués par les clubs les plus modestes qui s'inquiètent notamment de l'assujetion aux résultats de l'équipe première, du nombre d'arbitres et de formateurs qualifiés qu'ils vont devoir fournir. Ainsi un petit club ayant de bons résultats ne sera pas forcément en mesure de respecter les "obligations" qui lui seraient imposées.

*Des présidents de clubs de hand réunis à Gardanne.*

# Gardanne ville d'eau

Bien que n'étant pas toujours visible, l'eau est partout présente à Gardanne, où le roi René aimait notamment venir chasser le gibier d'eau. Une partie des eaux de ruissellement des massifs alentours, tels l'Étoile et la Sainte-Victoire, s'y déversent. C'est ainsi que les anciens puits de mine sont progressivement inondés. Forte de ce constat et avec le souci de ne pas laisser perdre cette richesse, la commune mène actuellement une réflexion sur les possibilités d'utilisation de cette eau. Ainsi le 10 février en Mairie, des représentants d'EDF présentaient le résultat d'une première étude sur la possibilité d'utiliser cette eau dans le chauffage (et la climatisation) des locaux actuels et à venir au puits Morandat. Un projet s'inscrivant parfaitement dans la démarche de développement durable entreprise par Gardanne qui s'implique notamment dans le projet *Prémio.*
Une autre piste très sérieuse est à l'étude qui permettrait de récupérer l'eau chaude qui circule sous la couche de charbon pour chauffer des bâtiments publics et des habitations dans la ville. Nous y reviendrons prochainement.

# Portes ouvertes à Valabre

Samedi 14 mars le lycée agricole de Valabre (Legta) organise une journée portes ouvertes de 9h30 à 16h. Une bonne manière de découvrir le site, mais également les diverses formations dispensées, que ce soit dans le cadre d'un cursus scolaire classique allant du BEPA au BTS ou au CFPPA "métiers verts" dans le cadre de la formation pour adultes, qu'elle soit en alternance ou en continu. Un établissement qui propose aussi des stages grand public tout au long de l'année sur le jardinage, et sur l'œnologie.
A l'occasion de ces portes ouvertes vous pourrez aussi flâner sur *Le marché des producteurs* qui se tiendra dans l'enceinte de l'établissement et régaler vos sens de produits du terroir de qualité, faire le plein de produits bio et échanger avec les producteurs. Des animations et des jeux pour enfants sont également prévus. Plus d'informations sur le lycée, son histoire et les filières enseignées sur le site Internet : www.epl.valabre.educagri.fr

*Le lycée de Valabre, un cadre privilégié.*

# Un budget ambitieux pour Gardanne

**Lors du Conseil municipal du 19 février dernier était présenté le Débat d'orientations budgétaires définissant les grands axes du budget de la commune pour l'année 2009. Un projet qui s'inscrit dans un contexte économique difficile, sur fond de crise, de diminution des dotations de l'État et d'annonce de suppression de la taxe professionnelle pour 2010.**

*La rénovation du Cours, un projet important pour la Ville.*

La gestion financière d'une commune traduit, à travers les différents postes de dépenses, les grandes orientations politiques de celle-ci dans tous ses domaines d'intervention tels que l'éducation, l'économie, l'urbanisme, le social... Le Débat d'orientations budgétaires qui est soumis au Conseil municipal précise ces orientations avant le vote définitif du budget. Cette année il s'inscrit dans un contexte difficile de crise, avec une baisse des dotations de l'État associée à des incertitudes sur la nature et le montant des revenus de la commune en 2010. Pour Gardanne il n'est pourtant pas question d'être frileux comme le souligne Yveline Primo, première adjointe élue aux finances : *« Le budget que nous proposons s'articule autour de deux priorités. La première consiste à ne pas aggraver la situation des Gardannais en leur faisant supporter une seconde fois, à travers les choix municipaux, les effets de la situation nationale. Pour cette raison, en 2009, il n'y aura pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux à Gardanne. La seconde et de continuer à aller de l'avant en poursuivant les investissements, un choix que nous avons pu faire grâce à la situation financière saine de notre ville. »*

**Il n'y aura pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux à Gardanne**

Ces investissements soutiendront en premier lieu le développement économique et l'emploi, qu'ils concernent l'aménagement du puits Morandat pour pouvoir continuer à accueillir de nouvelles entreprises ou la poursuite de la rénovation du Cours par les travaux sur Bontemps-Forbin.

D'importants investissements dans la maintenance des bâtiments, des logements HLM, des équipements sportifs et des infrastructures routières doivent également permettre de maintenir une forte activité des entreprises locales intervenant dans ce secteur tout en assurant la qualité du service rendu aux usagers. Car on l'oublie trop souvent, la commune, au travers de ses investissements, est porteuse d'emplois pour les entreprises du secteur. La baisse des

L'enfance, une priorité pour la commune.

moyens financiers des collectivités locales a aussi des conséquences sur le secteur privé puisqu'on estime en France à 850 000 le nombre d'emplois induits dans le privé par les investissements des collectivités locales.

Un souci du service aux usagers qui se manifeste aussi à travers la volonté de maintenir un service public local de qualité, ancré dans la vie locale : qu'il s'agisse de la petite enfance avec la création et l'extension des crèches, de l'éducation avec la gratuité des fournitures scolaires, de l'action sociale avec une importante offre de services en direction personnes âgées et des plus démunis, de la vie associative avec une logistique de soutien conséquente ou encore de la culture avec une offre riche et variée ouverte à tous. Autant de prestations que la municipalité entend continuer à proposer à tous les Gardannais. Des orientations budgétaires qui se veulent donc ambitieuses, notamment au regard du projet de loi de finances 2009 et du projet de loi de programmation des finances publiques 2009-2012 qui marquent un fort désengagement de l'État envers les collectivités locales. Si ses dotations et compensations financières vont déjà diminuer en 2009, cette baisse ira en s'accentuant dans les années à venir. A cette problématique s'ajoutent les transferts de charges de l'État vers les collectivités territoriales, charges qui ne sont compensées que partiellement (en matière scolaire ou de sécurité par exemple). Dès 2009, le budget de la commune est amputé de plus de 6700000 € et si quelques dotations d'État progressent, ce n'est du qu'à l'augmentation de la population.

Dans un tel contexte, l'annonce de la suppression de la taxe professionnelle en 2010 s'avère des plus inquiétantes pour les collectivités. A Gardanne elle représentait 71,8 % des recettes fiscales en 2007 (4 taxes constituent les recettes fiscales : taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti et TP). Pour autant il n'est pas question que le contribuable fasse les frais de cette situation comme le précise Yveline Primo : *« Dans ce contexte de crise nous ne voulons pas pénaliser d'avantage le pouvoir d'achat des ménages gardannais. En ce qui concerne l'éventuelle suppression de la taxe professionnelle l'année prochaine, une taxe carbone a été évoquée. Un impôt indirect, perçu par l'État sur les ménages et les entreprises remplacerait un impôt direct. Personne aujourd'hui ne sait dans quelles conditions. D'autant que cette "ressource" étant liée à la pollution, il est souhaitable qu'elle diminue significativement au fil du temps. Depuis longtemps nous pensons qu'une réforme de la taxe professionnelle est nécessaire, notamment en ce qui concerne ses bases de calcul qui devraient inclure par exemple les plus-values financières. Nous allons désormais nous inscrire dans les actions que vont entreprendre les collectivités territoriales et les associations d'élus pour que les communes disposent des moyens de faire face aux responsabilités qui sont les leurs. »*

## Taxe professionnelle : faire avorter ce projet inadmissible

Investir pour accueillir de nouvelles entreprises

***C'est un impôt que les Français connaissent mal, puisqu'il est payé par les entreprises aux collectivités locales. Discutable dans ses modalités de calcul, il est pourtant indispensable à la bonne santé des communes. L'annonce de la suppression de la taxe professionnelle par Nicolas Sarkozy le 5 février a amené les élus locaux à réagir et à alerter l'opinion publique. Dans ce dossier, découvrez les dessous de la TP, ce qu'en pensent les élus des villes, départements et régions et quelles conséquences sa suppression pourrait avoir sur la vie quotidienne à Gardanne.***

# Suppression de la taxe professionnelle: les communes asphyxiées

La taxe professionnelle existe depuis juillet 1975 (créée par le gouvernement dont Jacques Chirac était premier ministre) et l'on parle de la supprimer depuis janvier 2004 (selon le vœu du Président de la République... Jacques Chirac). Entre temps, elle a fait l'objet de 68 textes de loi. C'est l'un des quatre impôts locaux perçus par les collectivités territoriales (villes, départements, régions), mais à la différence des taxes foncières sur le bâti et le non-bâti et de la taxe d'habitation, ce sont les entreprises qui paient la taxe professionnelle. La base de calcul est composée de la valeur des locaux, des équipements et biens mobiliers (matériel, machines) et d'une partie des recettes des professions libérales employant moins de 5 salariés. Depuis dix ans, la masse salariale a été progressivement retirée de cette base, car elle pénalisait les entreprises qui créaient des emplois.

A Gardanne, le taux communal a été fixé à 28,03 % (le plafond s'établissant en 2009 à 31,60 %). Un taux certes élevé, mais qui n'empêche pas la présence de 1 414 entreprises sur la commune (dont 1 011 ont payé la TP l'an dernier). La Ville demande donc, par le biais de la taxe professionnelle, aux entreprises de participer au financement d'équipements dont elles bénéficient par ailleurs: réseaux, voirie, bassins de rétention, écoles, logements, gymnases, médiathèque... Il semble donc juste, même si le calcul de la taxe professionnelle pourrait être amélioré, qu'il y ait un lien direct entre une entreprise et la ville qui l'accueille. D'autant que bien souvent, la seconde est une cliente de la première, leurs intérêts sont donc liés.

**Les entreprises participent au financement d'équipements dont elles bénéficient par ailleurs**

En 2007, la taxe professionnelle a rapporté 15,7 millions d'euros à Gardanne, soit environ 72 % des recettes fiscales. Autrement dit, si la taxe professionnelle devait être supprimée sans compensation, il faudrait augmenter la taxe d'habitation payée par tous les foyers, et la taxe foncière dont s'acquittent les propriétaires, de... 255 %. Impensable, quant on sait que notre ville compte près d'un foyer sur deux non imposable, un salarié sur cinq et un retraité sur quatre dans la

tranche la plus basse des impôts sur le revenu, et 500 familles relevant de l'aide sociale.

Outre la question de l'énorme manque à gagner pour les collectivités territoriales (l'équivalent de 18 milliards d'euros une fois déduite la part reversée par l'État, et non pas 8 milliards comme l'a annoncé un peu vite le président de la République) et de ses conséquences sur l'activité économique (71% des investissements civils publics en France sont faits par les collectivités territoriales, bien plus que l'État lui-même), la suppression de la taxe professionnelle pose une question juridique : dans son article 72-2, la Constitution affirme que *"les collectivités territoriales bénéficient de ressources dont elles peuvent disposer librement dans les conditions fixées par la loi."* Mais aussi ceci : *"Les recettes fiscales et les autres ressources propres des collectivités territoriales représentent, pour chaque catégorie de collectivités, une part déterminante de l'ensemble de leurs ressources."* En clair, l'État ne peut pas être le principal financeur des villes, des départements et des régions, qui perdraient ainsi leur autonomie. C'est pourtant ce qui est annoncé, avec la compensation de la taxe professionnelle par le produit d'une hypothétique taxe carbone.

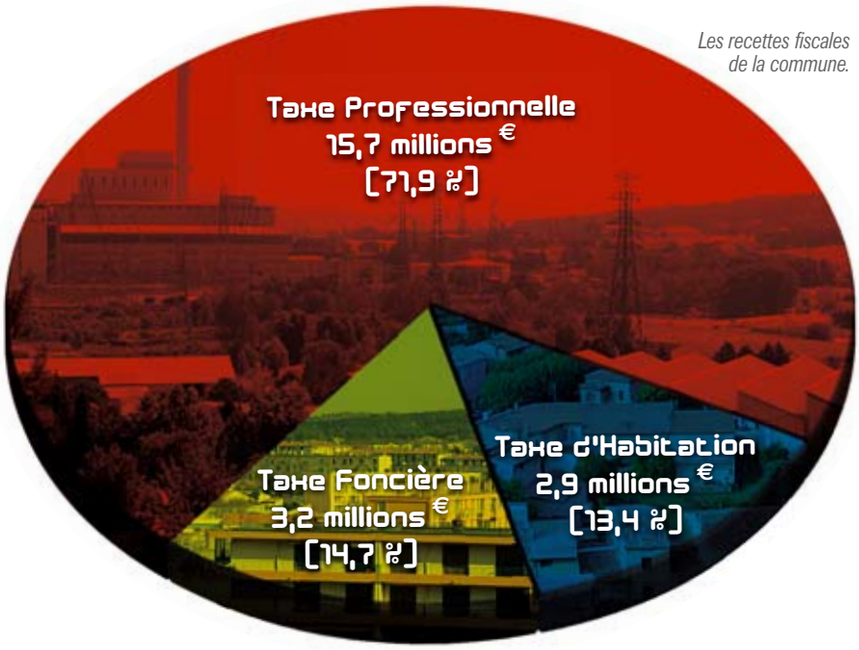

*Les recettes fiscales de la commune.*

La taxe carbone, c'est un peu l'arlésienne du Grenelle de l'environnement : elle revient périodiquement, sans que ses modalités d'applications ou son impact réel ne soient vraiment mesurés. Le principe est le suivant : cette taxe, payée en partie pour deux tiers par les entreprises, le reste par les consommateurs, s'appliquerait aux produits en fonction de leur contenu en dioxyde de carbone, le $CO_2$. On estime qu'elle ferait rentrer dans les caisses de l'État environ 8 milliards d'euros par an. 8 milliards ? Ça tombe bien, c'est justement l'estimation, par Nicolas Sarkozy, du coût de la suppression de la taxe professionnelle !

## Remplacer une rentrée d'argent liée à l'activité économique locale par une ressource qui irait en diminuant

Connaissant l'approximation présidentielle pour les données chiffrées, mieux vaut être prudent. D'autant plus que cette taxe, comme celles bâties sur le principe du "pollueur-payeur", a vocation à rapporter de moins en moins au fur et à mesure que se généralisent les économies d'énergies. Autrement dit, on remplacerait une rentrée d'argent liée à l'activité économique locale par une ressource distribuée par l'État et qui irait en diminuant. Comment s'étonner ensuite de la réaction de rejet des élus locaux ?

***L'annonce de Nicolas Sarkozy de supprimer en 2010 la taxe professionnelle est très mal reçue par les élus des collectivités locales, qu'ils soient maires, présidents de départements, de régions, d'intercommunalités. Nombre d'entre-eux s'insurgent contre cette décision non concertée et comptent bien faire reculer le Président.***

# L'annonce de la suppression de la TP provoque la colère des élus

## *Associations d'élus et des collectivités (AMF, ADF, ARF) :* Des inquiétudes, des incertitudes et une concertation a posteriori

Dans une lettre adressée au premier ministre François Fillon, en date du 13 février, les trois principales associations de collectivités à savoir l'association des maires de France (AMF), l'assemblée des départements de France (ADF) et l'association des régions de France (ARF) dénoncent une décision unilatérale et réclament une concertation. Extraits : *« L'annonce de la suppression de la taxe professionnelle en 2010, sans précision sur les conditions de compensation ou de substitution de cette très importante ressource des collectivités territoriales, a suscité de très vives inquiétudes dans les associations de collectivités. (...) Les collectivités sont appelées par le gouvernement à développer leurs investissements pour contribuer au plan de relance. Elles ne pourront prendre des décisions sereines à cet égard que sur la base d'une connaissance précise et anticipée de leur environnement, notamment fiscal. (...) Dans ces conditions, nous vous demandons une réunion exceptionnelle et urgente de la Conférence nationale des exécutifs qui peut être convoquée à la demande des associations membres. »*

## *Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) :* Supprimer la taxe professionnelle, c'est transférer une charge sur les ménages sans tenir compte de leurs revenus

André Chassaigne, président de l'ANECR *« réaffirme l'exigence que les entreprises contribuent à la dépense publique locale dont elles sont une des principales bénéficiaires. »* Elle demande que soit mis fin *« au déséquilibre actuel entre les différents secteurs d'activités. Le secteur industriel, l'énergie et les transports sont redevables de 66 % de la taxe professionnelle alors qu'ils ne produisent que 33 % de la valeur ajoutée. C'est le secteur financier qui profite de ce déséquilibre. »* En décidant de supprimer la taxe professionnelle, *« le président transfère sur les ménages toute la charge sans tenir compte de leur capacité contributive, aggravant toujours plus les inégalités et dégageant l'entreprise de toute contribution à son environnement dont elle profite. »*

## *Roland Blum, (UMP) premier adjoint de Marseille*

*« Il faut voir comment se fait la compensation. Mais si c'est pour faire supporter aux collectivités une décision de l'État, c'est hors de question. »*

## *Maryse Joissains, maire d'Aix-enProvence (UMP) et présidente de la Communauté du Pays d'Aix :* « Je suis inquiète. »

*« Je suis contente en tant que maire, (...) mais inquiète en tant que présidente de la Communauté du Pays d'Aix (CPA)* a déclaré Maryse Joissains. *Car cette taxe paye les transports, les déchets, les équipements culturels et sportifs, les réhabilitations de zones d'activités... »* La taxe professionnelle représente en effet 80 % du budget de l'intercommunalité, soit 182 millions d'euros de recettes collectées.

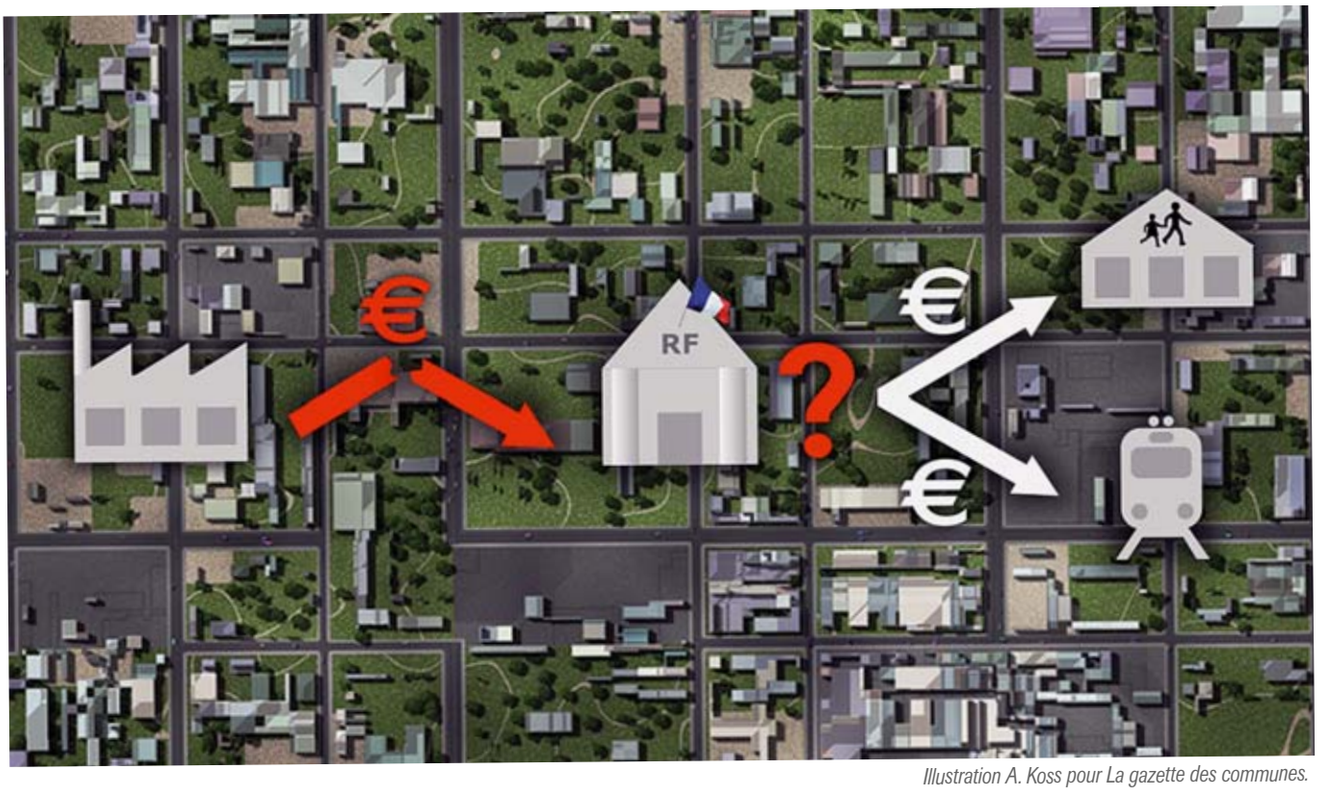


*Illustration A. Koss pour La gazette des communes.*

***Marie-France Beaufils,*** *sénatrice et maire (PCF) de Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire), et membre du comité des finances locales :*

## *« Il faut moderniser la TP, et non la supprimer »*

*« La fin de la TP, c'est la cerise sur le gâteau ! Il est aberrant de vouloir supprimer cet impôt, alors que les entreprises sont concernées par les décisions communales. Qui va s'occuper des voiries ? Avec quelles ressources va-t-on répondre aux besoins des entreprises et de leurs salariés ? Une part importante de leur activité en dépend. On estime ainsi à 850 000 le nombre d'emplois induits par l'investissement des collectivités. Cela aura donc des conséquences sur l'activité économique. La TP n'a jamais pesé à un point tel que les entreprises décident de délocaliser. On nous dit que la TP n'existe pas dans les autres pays européens mais, en Allemagne, les entreprises s'acquittent aussi d'un impôt qui permet de financer la vie locale ! Il faut peut-être réformer son mode de calcul. La grande distribution et les banques réalisent une grande partie de leur chiffre d'affaires par des placements financiers, mais ils n'ont jamais été intégrés dans la base de la TP. Leur taxation, qui rapporteraient 25 milliards à un taux de 0,5 %, selon les chiffres 2007, alimenterait un fonds de péréquation entre collectivités. Cela ne pénaliserait ni l'investissement ni l'emploi mais les placements nocifs au cœur de la crise financière. »*

***Jean-Noël Guérini,*** *président (PS) du CG 13 :*

## *« Une erreur historique »*

Le président du conseil général Jean-Noël Guérini (PS) pense que *« la taxe professionnelle joue un grand rôle dans nos capacités d'investissements. J'estime que ce serait une erreur historique de la supprimer, une catastrophe même pour l'économie déjà durement touchée par la crise. Pour le département, ce serait un tremblement de terre car la taxe professionnelle représente 276 millions d'euros de recettes annuelles, soit l'ensemble des subventions pour les collèges (150 millions), les communes du département (110 millions, cf p. 2) et le soutien à l'économie (17 millions). »*

***Le Président a annoncé son intention de supprimer la taxe professionnelle dès 2010. Si cette perte n'était pas remplacée par une autre ressource, pour Gardanne, cela représenterait une baisse de 40 % de ses dépenses. Nous avons tenté, avec des élus, des responsables associatifs et un syndicaliste, une illustration des répercussions qu'une telle décision pourrait avoir sur la vie quotidienne des Gardannais.***

# Et si la taxe professionnelle disparaissait ?

***Maryse Blangero,*** *adjointe déléguée au social*

## *« Va-t-on devoir supprimer les aides ? »*

*Si nous avons 40 % de budget en moins au CCAS, cela représenterait 380 000 euros en moins. Cela reviendrait à dresser le tableau noir suivant : suppression des aides ponctuelles (bons, cantine, factures...), suppression de toutes les prestations pour les personnes âgées, suppression de toutes les sorties et animations. Et ce n'est pas tout car pour y parvenir, il faudrait en plus doubler le prix de vente des repas à domicile et de celui du foyer Nostre Oustau. Il ne nous semble pas que le Président ait décidé d'augmenter les retraites de 40 %...* ***La solidarité est une priorité municipale, plus que jamais en temps de crise, elle doit le rester.***

***Yann Moret,***
*délégué syndical CGT à ST Microelectronics*

## *« Il n'y aura aucune progression sociale dans l'entreprise »*

*Actuellement, les salariés connaissent le chômage partiel. Les pertes de salaires sont conséquentes. Cette exonération ne garantirait en aucun cas une progression sociale. En tant que citoyens, nous bénéficions tous des retombées de cette taxe dans notre quotidien : pour les transports, le logement, les écoles. L'objectif de cette réforme ? Accélérer la privatisation des services publics, la fermeture des services de proximité pour les petites communes.*

***Nathalie Nerini,*** *adjointe à l'enfance, la jeunesse, les sports, l'emploi et la formation*

## *« Une remise en cause des activités et de la gratuité »*

*Les activités proposées aux enfants de la commune ne pourraient être maintenues dans leur intégralité et au même tarif. Les familles devraient prendre en charge les fournitures scolaires. Côté équipements sportifs, la priorité serait donnée à l'entretien courant au détriment de nouveaux aménagements adaptés à de nouvelles pratiques sportives. En terme d'emploi, d'insertion et de formation, alors que la MAIO, l'AAI ou la Maison de la formation sont des outils plus que jamais indispensables, leur fonctionnement serait dangereusement menacé.* ***Contrairement au Gouvernement, nous pensons qu'investir dans la jeunesse c'est préparer l'avenir, c'est pourquoi nous refusons la casse de nos services.***

***Michel Cremonesi et Jean-Luc Jorda,***
*Cles Gardanne*

## *« La mort lente du sport populaire »*

*Nous sommes affiliés depuis la naissance du club à une fédération de sport populaire et nous défendons ces valeurs au quotidien. Quand on voit que le gouvernement donne de moins en moins de moyens aux sports d'élite, on est en droit de se demander ce que va devenir la pratique sportive à la base. Il est évident qu'avec une telle baisse des entrées dans les caisses de la commune, les subventions aux associations vont en pâtir. Et*

là, c'est toute la politique de notre club qui en prendrait un coup. **Nous ne voulons pas que le sport pour tous, celui pour lequel nous militons devienne le sport pour ceux qui en ont les moyens, sans rencontres, sans échanges, sans moments privilégiés que l'on élargit aux non adhérents.**

## *Marie-Christine Borgna,* Handball Gardanne
## « Notre politique du club s'effondrerait »

*La baisse des subventions dans leur ensemble serait significative. Des choix s'imposeraient. Nous serions amenés à limiter le nombre de nos adhérents, qui sont 204 aujourd'hui. Cela nous forcerait aussi à n'engager que les équipes d'élite dans les championnats. Nous sommes très ouverts et nous ne souhaitons pas en arriver là. Il est clair que la vie des clubs est en danger. Notre objectif est d'offrir la possibilité au plus grand nombre de pratiquer le hand à un tarif correct.* ***Va-t-on pouvoir continuer dans ce sens ?***

## *Philippe Pintore,* conseiller municipal délégué au développement économique
## « La Ville génère une part de l'emploi des entreprises locales »

*Les entreprises qui s'installent sur une commune contribuent à la cohésion sociale de celle-ci. A Gardanne, lorsqu'une entreprise s'implante, nous prenons en compte la qualité de vie des salariés en matière de logement, de scolarité, de service public. Si la taxe professionnelle était supprimée, tout un ensemble de services seraient amenés à disparaître. Le flou de l'annonce de Nicolas Sarkozy suscite de grosses inquiétudes. L'investissement public des collectivités territoriales est une part de marché considérable pour les entreprises locales.* ***Pour que les entreprises puissent s'installer dans une ville il faut que les deux y aient intérêt, sinon nous allons vers des villes-dortoirs. Gardanne n'est pas et n'en sera pas une !***

## *Lawrence Caudie,* directeur du service culture et vie associative
## « Que devient le droit à la culture pour tous ? »

*155 000 euros en moins pour l'action culturelle rendrait impossible pour le service d'organiser les spectacles à l'année (plus aucun spectacle en salle, plus de médiation, plus d'accompagnement artistique avec courteÉchelle) et plus d'illuminations de Noël. Autre option, on supprime les manifestations festives comme Musiques à Gardanne, Arts et festins, les fêtes de Noël, Tremblement de rue. Il pourrait également être envisageable de tripler le prix des entrées des spectacles, de faire payer un droit d'entrée aux grandes manifestations actuellement gratuites...* ***Le contraire de la politique municipale actuelle,axée sur le droit à la culture pour tous.***

## *Jeannot Menfi,* adjoint délégué aux travaux
## « Les aménagements de la Ville remis en question ? »

*Il faut savoir que plus de 70 % des investissements publics sont supportés par les collectivités locales. Dernièrement, d'importants aménagements ont été réalisés à Gardanne : la rue Charles-Pauriol, les tennis, le déversoir de crue, la rue Paradis... Comment continuer à avancer avec 40 % de rentrées en moins. Actuellement, l'annonce faite par le Président ne garantit pas que nous puissions mener la rénovation du Cours à son terme, pour la dernière tranche. Sans compter de l'impact économique que cela aurait sur les entreprises locales que nous faisons travailler...* ***Pour Gardanne nous nous battrons contre cette perspective qui tourne le dos à l'avenir.***

# **Power trio** et quincaillerie agricole

**Samedi 14 mars à 20h30**
**La Campagnie des musiques à ouïr**
Denis Charolles (batterie, etc.),
Frédéric Gastard (saxophones, etc.),
Alexandre Authelain (clarinettes, etc.)
A la Médiathèque - entrée libre

C'est un trio de choc qu'accueille *Un endroit où aller* avec *la Campagnie des musiques à ouïr !* A trois, ils sonnent comme un orchestre de vingt-cinq avec leurs instruments : un ensemble de percussion avec des caisses aussi grosses que claires, une trompette cabossée, un trombone baryton, un klaxon, des tuyaux, des graviers ou encore un arrosoir musical ! Mais, ne vous laissez pas berner par l'énumération hétéroclite de leurs instruments qui n'en sont pas, car *les Musiques à Ouïr* n'ont rien de bricolé. Ce trio d'origine rurale distille une musicalité exceptionnelle autour d'un répertoire composé d'airs d'antan, de musiques populaires de bal de jeunesse, de pop, de valses, de bourrées et de musette. Surnommés les trois "jazzigotos", ces trois musiciens sont les inventeurs d'une free musette déjantée où l'on peut retrouver *Marinella* de Tino Rossi, *L'été indien* de Joe Dassin, *Banana split* de Lio ou encore *Brand New Cadillac* de Vince Taylor labouré trash-punk version The Clash.

# Histoires **de poules**

**Vendredi 13 mars à 20h30**
**Les poules auront des dents**
Cabaret théâtral au 3 Casino

Dans le cadre de la "carte blanche" donnée par le service culturel au *Théâtre du Maquis,* un cabaret prendra place à la Maison du Peuple pour offrir une revue musicale, intitulée *Les poules auront des dents,* avec des digressions aussi bien théâtrales que politiques. Les saltimbanques du Maquis livreront ainsi en chantant 101 propositions pour un monde meilleur comme l'élection des directeurs de supermarché au suffrage universel, la transformation des ronds-points en potagers publics... Ce spectacle est un mélange de cabaret pimenté de sketches, de saynètes théâtrales, de petits bouts de comédie musicale, de marionnettes et autres "numéros". Côté décor, un plateau organisé comme une sorte de castelet pour les marionnettes, bricolé sur mesure avec un échafaudage où sont posés des pendrillons translucides permettant des entrées spectaculaires des personnages.

# **Conférence** à la Médiathèque

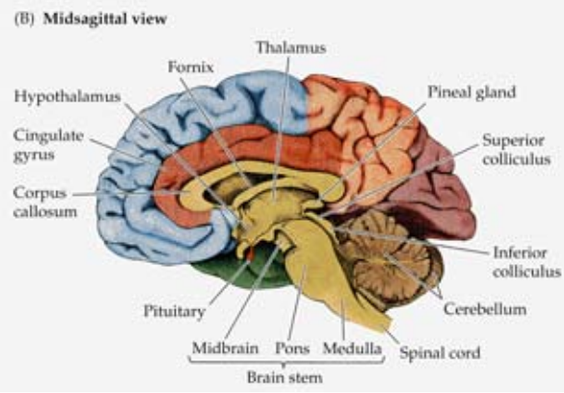


**Vendredi 13 mars à 18h**
**Du cerveau aux hormones : qui est le chef ?**
par le Dr Sylvie Thirion

*La Semaine Internationale du Cerveau* se déroule chaque année dans tous les pays d'Europe avec une série de manifestations et d'initiatives pour présenter à tous les publics, ce qu'est la recherche sur le cerveau. Ainsi, le cycle *Sciences et idées* de la Médiathèque propose une conférence du docteur Sylvie Thirion, maître de conférence au Centre de Recherche de Neurobiologie Neurophysiologie de Marseille sur le thème *Du cerveau aux hormones : qui est le chef ?* Elle nous amènera à réfléchir sur le rôle exact du cerveau dans le contrôle du fonctionnement endocrinien. Une question qui mérite d'être posée car si les hormones contrôlent parfois le cerveau, celui-ci peut être également producteur de ses propres hormones.

# Couleurs et vie d'un salon trentenaire

**Créé en 1980, le Salon des Arts a connu sa trentième édition et un nouveau succès populaire. L'artiste Raymond Galle en était l'invité d'honneur. Cent-vingt toiles d'artistes, pour la plupart gardannais, ont été présentées.**

*Un public toujurs aussi présent pour découvrir les œuvres présentées.*

Beaucoup d'enfants étaient présents pour l'inauguration de la 30e édition du Salon des Arts. Et pour cause, avant la remise des prix, les lauréats du concours de photos et dessins organisé autour du thème *Les transports dans votre vie de tous les jours* ont été récompensés (lire pages 4/5). Ensuite, pour fêter l'événement, l'orchestre de l'école municipale de musique a donné un petit concerto de quatre pièces musicales avec *la Javanaise,* un morceau de *Pirates et Caraïbes,* un extrait de l'*Opéra de quatre sous* et un meddley de Mozart. Une représentation en accord avec l'atmosphère du Salon, les couleurs et les formes proposées par les cent-vingt toiles et installations plastiques. Nadia Cimmino a obtenu le prix de la ville de Gardanne avec son tableau intitulé *Couleurs et vie,* Jean-Marie Lecoix a obtenu le 1er prix gravure, dessin et aquarelle avec son aquarelle *Sur la plage.* Il avait déjà été remarqué il y a deux ans avec *Course Marseille-Cassis.* Le premier prix de la photo numérique a été décerné à Martine Gargnino et celui de la peinture/création à Elisabeth Derkervorkian. Du côté de la peinture classique, c'est Hortensia Otto qui a été récompensée avec sa *Nature morte aux figues.* Côté sculpture et installations plastiques, c'est Patricia Chatrian-Bianchi qui a obtenu le premier prix. Enfin, un prix spécial pour la trentième édition du Salon a été attribué à Amselme Murcia.

*L'orchestre de l'école de musique a participé à la soirée d'inauguration.*

EN BREF

**Mercredi 11 mars**
### Petite histoire de fête
Spectacle pour les enfants à partir de 2 ans mêlant théâtre d'objets et marionnettes à la Maison du Peuple à 10h. Séance tout public. Tarif : 5 €

**Du 13 au 22 mars**
### Imprévisibles
Exposition d'Anny Gautier et de Natacha Vedovato à l'Espace Bontemps. Vernissage, le 13 mars à 18h30.

**Samedi 14 mars**
### Les oiseaux de la nuit
par la *Ligue pour la Protection des Oiseaux,* à 15h à la Médiathèque, entrée libre.

**Samedi 14 mars**
### Cabaret Jazzy
Avec le *Garden Swing Big Band* à la Maison du Peuple à 21h30. Entrée gratuite sur invitation à retirer à l'Office de Tourisme.

**Mardi 17 mars**
### Audition
Les élèves des cours de guitare classique de l'école de musique se produiront au 3 casino à 18h. Entrée libre.

**Samedi 21 mars**
### Tommy en concert solidaire
Tommy, jeune auteur compositeur et parrain de l'association *Ceux qu'on aime* donnera un concert à la Maison du Peuple à 20h30 afin de réunir des fonds pour la lutte contre le cancer.

# Antennes relais : des questions sans réponses

**Depuis quelques semaines, la polémique sur la nocivité des antennes relais pour les téléphones mobiles a pris de l'ampleur, au point d'inciter le gouvernement à annoncer la tenue d'un "Grenelle" sur ce sujet le 19 mars prochain.**

Vous les avez sûrement remarquées. Depuis une dizaine d'années, les antennes relais fleurissent sur les toits ou sur des pylones, le plus souvent sur des points hauts, autour de 20 mètres du sol. A Gardanne, il y en a actuellement 19, répartis sur 10 sites (visibles sur le site www.cartoradio.fr en tapant le code postal de Gardanne, 13120). Pour assurer la couverture du réseau national, il a fallu installer de plus en plus d'antennes relais, au fur et à mesure du prodigieux développement de la téléphonie mobile et du très juteux marché qui va avec : 1,3 million d'utilisateurs en 1995, 56,4 millions en 2008. Une véritable manne que se disputent les trois opérateurs français, *SFR, Orange* et *Bouygues.*

Leur mission à ces antennes, c'est de relayer les micro-ondes utilisés par les réseaux de téléphonie mobile, dans les fréquences allant de 900 MégaHertz (GSM) à 2,2 GigaHertz (UMTS). Cette catégorie de fréquence est proche de celles de la Wi-Fi, des téléphones sans fil ou des fours à micro-ondes. Ces ondes sont-elles dangereuses pour la santé ? Régulièrement, au fil de l'annonce d'études contradictoires, la polémique revient. La nouveauté, c'est que de plus en plus de municipalités freinent l'implantation de nouvelles antennes, voire les interdisent. Ce qui déplaît aux opérateurs, pour qui, bien entendu, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes mobiles et dont les études se veulent rassurantes.

## Freiner les implantations de nouvelles antennes

Quand ces derniers décident d'implanter une station de relais (qui comporte plusieurs antennes), ils doivent déposer auprès de la commune une déclaration préalable de travaux, procédure moins contraignante qu'un permis de construire. Le maire peut s'y opposer si c'est contraire au Code de l'urbanisme. Dans ce cas, l'opérateur peut se tourner vers le tribunal administratif. Ce dernier peut également être saisi d'une plainte par une association de riverains ou de protection de

*Le pylone du stade Savine.*

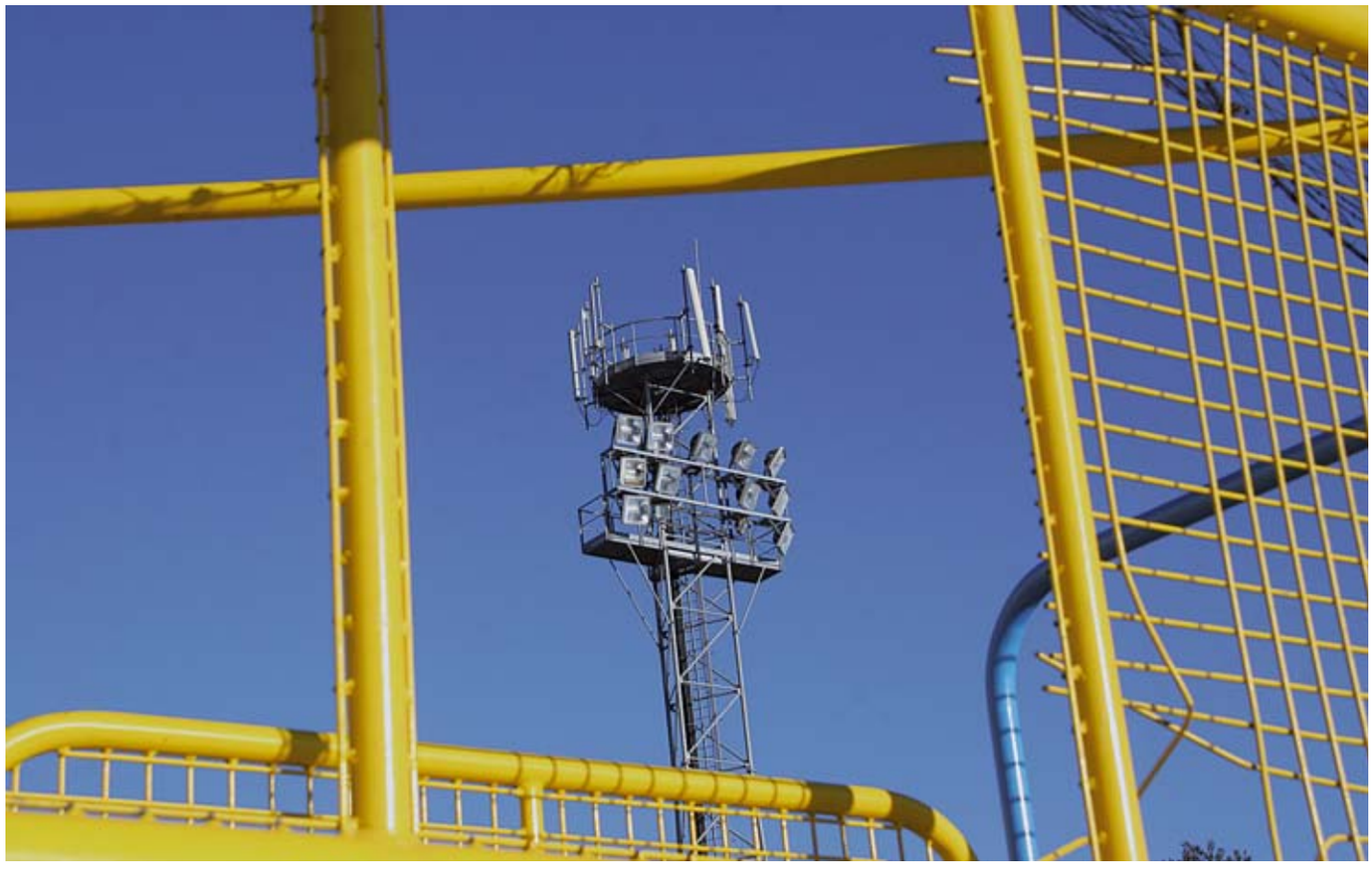

Antennes au centre-ville sur l'immeuble Veline.

l'environnement, avec toutefois peu de chances d'aboutir. Quand les affaires vont jusqu'à la justice, les choses sont différentes : contrairement aux tribunaux administratifs, le tribunal de grande instance de Nanterre a appliqué en septembre dernier le principe de précaution et a obligé la société *Bouygues Telecom* à démonter une antenne relais. Cette décision a été confirmée par la cour d'appel de Versailles le 4 février dernier, ce qui devrait encourager les associations qui militent pour un durcissement des conditions d'installation des antennes dans les zones habitées.

Qu'en est-il précisément du risque ? Le problème est là. Aucune étude n'est formelle, ni dans un sens, ni dans l'autre. Depuis plusieurs années, le centre international de recherche sur le cancer mène une étude, *Interphone,* dont l'objectif est de déterminer s'il existe une relation entre l'usage du téléphone mobile et les tumeurs de la tête. Plusieurs fois annoncé, son rapport final est régulièrement retardé. En attendant, des associations comme *Robins des toits* ou *Agir pour l'environnement* collectent de leur côté des études indépendantes et font pression sur le gouvernement pour faire appliquer le principe de précaution, aussi bien dans l'usage du téléphone portable (voir encadré) que dans l'abaissement des seuils d'exposition au champ électromagnétique des antennes relais. Ces seuils, en France, sont plutôt élevés : entre 41 et 58 Volts par mètre (V/m). Les associations demandent qu'ils soient abaissés à 0,6 V/m, comme le préconise le Parlement européen. Plusieurs villes en France, en Autriche, en Espagne et en Italie ont pris des mesures en ce sens. A Brest et à Marseille, des capteurs automatiques ont été installés. A Gardanne, les implantations de nouvelles antennes ont été bloquées.

## Faire appliquer le principe de précaution

Attention à l'utilisation intensive du portable.

## 10 conseils pour l'utilisation d'un téléphone portable

1. N'autorisez pas les enfants de moins de 12 ans à utiliser un téléphone portable sauf en cas d'urgence.
2. Lors de vos communications, essayez autant que possible de maintenir le téléphone à distance du corps. Dès que possible, utilisez le mode haut-parleur, ou un kit mains libres filaire.
3. Restez à distance d'une personne en communication, et évitez d'utiliser votre téléphone portable dans des lieux publics où vous exposez passivement vos voisins proches au champ électromagnétique de votre appareil.
4. Évitez le plus possible de porter un téléphone mobile sur vous, même en veille. Ne pas le laisser à proximité de votre corps la nuit.
5. Si vous devez porter l'appareil sur vous, assurez vous que la face "clavier" soit dirigée vers votre corps et la face "antenne" vers l'extérieur.
6. N'utilisez votre téléphone portable que pour établir le contact ou pour des conversations de quelques minutes seulement.
7. Quand vous utilisez votre téléphone portable, avant de mettre le téléphone portable contre l'oreille, attendez que votre correspondant ait décroché.
8. Évitez d'utiliser le portable lorsque la force du signal est faible ou lors de déplacements rapides comme en voiture ou en train
9. Communiquez par SMS plutôt que par téléphone.
10. Choisissez un appareil avec le Débit d'Absorption Spécifique le plus bas possible Un classement des DAS est disponible sur www.guerir.fr

*Appel de 20 médecins autour de David Servan-Schreiber lancé en juin 2008.*

# Un label de qualité pour la Semag

**La Semag, la société d'économie mixte de Gardanne, vient d'obtenir une double certification Qualité et Environnement pour l'exploitation du site de la Malespine et de la déchetterie. Elle rejoint ainsi la petite quinzaine de SEM en France possédant cette double reconnaissance.**

*La Malespine devient progressivement une colline enherbée.*

Au terme d'une procédure longue de presque deux années, *la Semag,* outil d'aménagement de la ville de Gardanne qui est actionnaire à la hauteur 62 %, vient d'obtenir la certification combinée AFAQ QE selon les référentiels internationaux Iso 9001 et Iso 14001 pour son activité d'exploitation d'une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) et d'une déchetterie, ainsi que pour son activité d'aménagement et de construction d'équipements pour le compte des collectivités. Cette double certification a été attribuée par *Afnor Certification,* leader Français et un des tout premiers organismes au plan mondial, reconnu pour son éthique et son expérience. *« Si de nombreuses entreprises sont labellisées Iso 9001 pour la qualité générale de leur management,* explique Jean-François Velly, directeur de la Semag, *il n'en va pas de même pour la certification 14001. Celle-ci est liée à une gestion pointilleuse en matière d'environnement, de respect de procédures et d'exercice de contrôles. Cela nous engage notamment dans un processus continu d'amélioration de notre exploitation du site de la Malespine. »* Si *la Semag* s'est inscrite dans cette démarche de double certification valable jusqu'en 2011, c'est pour répondre aux attentes de ses partenaires, réduire ses impacts environnementaux mais surtout concrétiser une volonté d'être une entreprise "citoyenne et responsable." Chaque année, un audit de contrôle sera réalisé. *« Cette labellisation nous a permis de vérifier la cohérence de notre démarche,* précise Jean-François Velly, *de mettre en place une traçabilité de nos procédures concernant les modalités d'exploitation, en prévention d'incendie, de gestions des déchets, d'aménagements paysagers. »* Une stratégie qui s'inscrit donc dans le long terme en faveur du développement durable. Par exemple, lorsqu'une partie du site de la Malespine est terminée, elle est recouverte par une couche d'étanchéité et un chapeau de terre végétale, la Malespine devenant ainsi une colline enherbée. Autre exemple, un réseau de captage et de récupération est organisé pour récupérer du biogaz issus de la fermentation des déchets qui est ensuite brûlé sur une torchère. La pose d'un nouveau réseau de captage des gaz a d'ailleurs provoqué des désagréments olfactifs ces dernières semaines. *« Nous avons un projet de valorisation électrique à partir de ce biogaz,* souligne le directeur. *Nous allons bientôt lancer un appel d'offre pour travailler avec une entreprise qui investira dans le matériel et le moteur. On lui fournira le gaz qu'elle transformera en électricité réinjectée dans le réseau EDF. Avec un moteur de 5 à 600 Kwatts on devrait produire l'équivalent d'une consommation de 4800 habitants. »*

**Le biogaz produit sera bientôt converti en électricité.**

*Pour le moment le méthane produit est simplement brûlé à la torchère.*

# Une maison du droit qui a trouvé ses marques

**Le 10 février dernier a eu lieu le comité de pilotage annuel réunissant l'ensemble des acteurs de la Maison du droit et du citoyen. Un constat : de plus en plus d'habitants viennent s'y informer.**

Olivier Rothé, Procureur de la République a ouvert la séance en mettant l'accent sur le bon fonctionnement de la structure et en rappelant que la vigilance était de rigueur au vu des tensions actuelles et de la montée des faits de délinquance chez les mineurs. Patricia Barlatier, responsable de la structure, a fait ensuite un bilan d'activité : *« Les visites sur place sont en constante augmentation depuis l'ouverture en 2002. Cette année, nous avons enregistré une hausse de 7 % au niveau des permanences et de 16 % en ce qui concerne les appels téléphoniques. Les permanences sont systématiquement complètes et nous continuons notre travail partenarial avec de nombreuses structures au niveau local et départemental. »* Rappelons que la Maison du droit accueille 25 permanences par mois, gratuites et confidentielles, dont la majeure partie sont d'ordre juridique. L'an dernier, elle a enregistré de fortes demandes en matière de droit de la famille, de droit au logement, de droit du travail, de l'urbanisme, des étrangers et de droit civil. La permanence pilote et expérimentale en droit du travail mise en place en novembre dernier répond à un réel besoin. 80 % des demandeurs habitent la commune, 20 % viennent des communes environnantes.

**de fortes demandes en matière de droit de la famille, de droit au logement, de droit du travail**

*Le Procureur Rothé présent à l'assemblée générale, avec les élus et les responsables de structures.*

**Renseignements :**
**Maison du droit et du citoyen, 146 avenue Mistral, 04 42 12 67 15**
**Ouverte le lundi de 14h à 17h30, le mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le 4e samedi du mois de 9h à 12h.**

## Les permanences

***Apers***
(Association de Prévention et de Réinsertion Sociale) 1er et 3e jeudi de 14h à 18h, sur RdV.

***Avocat***
- *Généraliste,*
sur RdV 2e mercredi de 9h à 12h.
- *Droit de la famille,*
sur RdV 4e mercredi de 9h à 12h.
- *Droit du travail,*
sur Rdv 4e jeudi de 14h à 17h.

***CAFC*** (Centre Associatif Famille en Crise)
- *Médiation familiale,*
le 2e et 4e jeudi de 9h à 12h.
- *Écoute famille,*
le 2e et 4e lundi de 14h à 17h.

***Conciliateur de justice***
Mardi et jeudi de 9h à 12h, 1er et 3e mercredi de 9h30 à 12h30 sur RdV.

***Délégué du Procureur de la République***
2e et 4e mercredi de 14h à 17h30 sur convocation.

***Écrivain public***
Lundi de 14h à 17h, sur RdV.

***Notaire***
1er mardi et 3e mercredi de 14h à 16h30 sur RdV.

***PJJ*** Protection Judiciaire de la Jeunesse
Permanence fixe et sur RdV.

***Spip*** Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
Mardi de 14h à 17h30 sur convocation.

***L'AITE***
Accueil, information de tous les étrangers
2e jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur RdV.

***UFC Que Choisir***
(Union Fédérale des Consommateurs)
2e jeudi de 9h à 12h sur RdV.

***Stop Violences Femmes***
2e et 4e vendredi de 9h à 12h sur RdV

***Correspondante du Défenseur des Enfants***
Sur RdV à la demande.

***Huissier de Justice***
3e mardi de 9h à 12h sur RdV.

***Médiation de voisinage***
2e jeudi de 14h à 17h.

## Colis de Noël

Chaque fin d'année nos seniors reçoivent un colis de Noël. Cette année, au menu pour 2 personnes : 9 chocolats pralinés, 1 paquet de croustillants aux amandes, 6 calissons, 1 pot de sirop à la vanille, 2 petits pots de compote, 1 paquet de meringues, 1 paquet de bonbons feuilletés, des truffes, des pâtes d'amandes, 1 paquet de café, 1 pelle à gâteau, 3 torchons. Vous avez été nombreux à critiquer ce colis trop sucré.

Nous aurions plutôt composé un colis plus équilibré avec un peu de foie gras, un confit de canard, du fromage, du vin, quelques sucreries, pour faire un petit repas de fête. Nos retraités ont de si petites retraites, et sont souvent seuls en ces fêtes de fin d'année.

Sachez que nous sommes respectueuses de nos anciens et qu'en aucune façon nous ne nous permettrons de leur supprimer quoi que soit, comme il l'a été dit pendant les dernières élections municipales. Ceux qui ont raconté ces balivernes, ont profité de votre grand âge, de votre vulnérabilité, de votre fragilité. Un mot pour les qualifier "menteurs".

Au mois de mars, nous allons voter le budget prévisionnel 2009. Nous proposerons d'augmenter le budget colis troisième âge afin de l'améliorer.

*Chantal Cruveiller -Valérie Ferrarini*
*Chantal@cruveiller.com - 06 63 57 10 21*

## Y'en a marre !

Ce cri, nous le poussons car nous en avons marre, marre que Gardanne soit la ville réceptacle des pollutions diverses et variées. Certes, nous comprenons que l'industrie et les mines, qui nous apportent depuis des décennies de la richesse, engendrent certaines contraintes difficilement maîtrisables.

Mais pourquoi Gardanne subit autant de trafic de voitures avec la RD6 (40000 voitures/jour), le boulevard extérieur de plus en plus saturé, la route traversant Biver vers Mimet (12000 véhicules/jour) ? Pourtant des alternatives existent.

Pourquoi Gardanne doit subir des antennes téléphoniques placées au cœur de la ville, à proximité des écoles, entre autres à la cité Véline ?

Agissons afin que l'on évite ce qui peut être évité : nous demandons une enquête sur les antennes de téléphonie posées à Gardanne.

Ce point nous l'avions déjà soulevé il y a un an, sans aucun résultat. Et pourtant nous avons appris depuis que les décisions de justice peuvent aller jusqu'au démontage des antennes.

Stop aux antennes relais trop proches des habitations !

Vos élus, Bruno Amic et François-Michel Lambert du groupe *Élan pour l'Avenir.*

Nos propositions détaillées sur notre site

*Élan pour l'Avenir (26 Av. de Toulon)*
*http://elanpourlavenir.free.fr*

## Merci le Conseil général !

Le Conseil général est un partenaire naturel et indispensable de l'ensemble des communes des Bouches-du-Rhône. Il intervient dans de nombreux domaines et finance surtout, quelque soit l'étiquette politique, les grands travaux d'équipement des communes.

Ainsi le 12 février dernier, son Président, le socialiste Jean-Noël Guérini, est venu en Mairie signer le Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement liant le Département à la Ville de Gardanne devant les élus du Conseil municipal.

Au travers de ce contrat, ce sont 6,2 millions d'euros de subvention qui seront versés à notre Ville pour financer des chantiers achevés ou en cours.

Citons par exemple, 1,8 M d'euros pour la 2e tranche du Cours, 1 M d'euros pour le bassin hydraulique des Molx, 364000 euros pour la nouvelle route du cimetière ou encore 185000 euros pour le Forum des Halles.

Dans un contexte national difficile, chacun mesure l'importance de cette aide.

Pour le budget 2009, la municipalité pourra ainsi se féliciter de ne pas recourir à l'emprunt ou augmenter les impôts locaux comme ce fût le cas, hélas, l'an dernier.

*Grégory Calemme / Pierre Sandillon*
*www.gardanne-reussir-ensemble.com - 06 23 09 55 99*

## Non à la LGV par le tracé Nord !

Une ligne TGV va être construite pour relier Paris à Nice. Réseau Ferré de France (RFF) préfère le tracé "Nord" allant de la gare TGV de l'Arbois, en passent par Gardanne puis la Barque et longeant ensuite l'autoroute A8 jusqu'à Nice.

Vous imaginez une ligne TGV passant au milieu de Gardanne ?

Le 31 janvier, j'étais présent à la grande manifestation qui a rassemblé 5000 personnes à la gare TGV de l'Arbois. Soyons clair Roger Meï et Claude n'étaient pas là.

*Menouar Halil, Conseiller municipal*
*Correspondances : cabinet parlementaire*
*20, rue Jules-Ferry - 13120 Gardanne*

**énergies** n°311 - *du 5 au 19 mars 2009*
**bimensuel édité par la mairie de Gardanne**

***Service Municipal de Communication***
**273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne**
**Tél. 04 42 65 79 00 ● Fax : 04 42 65 79 01**

***site :*** **www.ville-gardanne.fr ●**
***mel :*** **info@ville-gardanne.fr**

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NERINI, Loïc TANIOU, Stéphane CONTY ● Responsable de fabrication: Carole NERINI ● Crédit Photos : Christian PIROZZELLI ● Conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Secrétariat : Evelyne BUSCA ● Impression : CCI, 9 Av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex ● Abonnement : 3 € ● Dépôt légal : 1990 ● ISSN 1247-9233

Retrouvez le détail des délibérations sur www.ville-gardanne.fr

# Conseil municipal du 19 février 2009

**N° 1 -** Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 4 décembre 2008.

**Unanimité**

**N° 2 -** Débat d'Orientation Budgétaire.

**Unanimité**

**N° 3 -** Subventions aux associations : remboursement des réductions accordées aux titulaires de la carte *éco-sport.*

**Unanimité**

**N° 4 -** Demande de subventions les plus larges possibles auprès du Conseil régional et du Ministère de la Culture et de la Communication (Drac) dans le cadre des dispositifs *Politique de lutte contre l'illettrisme* et *Politique de développement de la lecture.*

**Unanimité**

## Présentation des questions N°5 et 6

Par délibération en date du 11 décembre 2003, le Conseil municipal a voté la prescription de la révision du Plan d'Occupation des Sols (Pos) en vue de l'établissement d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le bilan de la concertation et d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune.

**N° 5 -** Bilan de la concertation publique sur la révision du Plan d'Occupation des Sols en vue de l'établissement d'un Plan Local d'Urbanisme.

**Pour : 30 ; Abstentions : 2**

**N° 6 -** Arrêt du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

**Pour : 28 ; Abstentions : 4**

**N° 7 -** Vente d'une emprise de terrain communal situé lieudit Le Pesquier Nord.

**Unanimité**

**N° 8 -** Résiliation du marché "Location entretien d'équipements textiles" conclu avec l'entreprise *Anett Dix.*

**Unanimité**

**N° 9 -** Signature des marchés avec les entreprises retenues pour le réaménagement du Cours de Gardanne, section 2, Boulevards Bontemps et Forbin. Délibération modifiant la délibération du 16 octobre 2008.

**Pour : 30 ; Contre : 2**

**N° 10 -** Signature du marché avec l'entreprise retenue pour le réaménagement du Cours, section 2, Boulevards Bontemps et Forbin. Lot 2 : éclairage.

**Pour : 30 ; Contre : 2**

**N° 11 -** Dénomination d'une voie communale, chemin des Norias.

**Unanimité**

**N° 12 -** Demande de subvention au titre de la Dotation globale d'équipement 2009.

**Pour : 30 ; Contre : 2**

**N° 13 -** Accord d'une subvention à la Société *Logirem* pour la réhabilitation de l'ensemble immobilier Les Côteaux de Veline.

**Unanimité**

**N° 14 -** Demande de subventions les plus larges possibles auprès du Smed (Syndicat mixte d'énergie du département 13) et du Conseil général pour la mise en discrétion de réseaux électriques dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Pauriol.

**Unanimité**

**N° 15 -** Approbation du Plan Départemental de Protection de la Forêt contre les Incendies.

**Unanimité**

**N° 16 -** Demande de subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général, du Conseil régional et de l'Ademe pour l'opération composteurs individuels.

**Unanimité**

**N° 17 -** Demande de subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général, du Conseil régional et de l'Ademe pour l'opération compostage de déchets fermentescibles de la restauration collective à l'école de Fontvenelle.

**Unanimité**

**N° 18 -** Abrogation du guide 2007 et adoption du guide 2009 concernant la mise en œuvre des marchés à procédure adaptée (Mapa) applicable à la commune et à ses budgets annexes.

**Unanimité**

**N° 19 -** Création d'un poste de Rédacteur Chef Territorial.

**Pour : 28 ; Contre : 2 ; Abstentions : 2**

**N° 20 -** Création d'un poste de Contrôleur de Travaux en Chef.

**Pour : 30 ; Abstentions : 2**

**N° 21 -** Création d'un poste de catégorie A au service du Développement économique.

**Pour : 30 ; Abstentions : 2**

*Le public très intéressé par la présentation du projet PLU.*

## DIVERS

Recherche 2 ou 3 places pour le **spectacle d'Anne Roumanoff** à la maison du peuple le 20/3/09, preneur même à la dernière minute
Tél. 06 12 57 68 81 ou 04 42 65 81 61

Recherche **portique bois** avec toboggan + balançoire vis à vis + balançoire simple, le tout en TBE faire offre + vds pulvérisateur à dos de jardin, capacité 16 L, lance en laiton, très peu servi 18€ Tél. 06 84 05 74 98

Vds **chambre** à coucher en chêne + penderie Espagnole écrue + machine à coudre industrielle Singer
Tél. 06 25 55 90 96

Vds **télévisions** écran 44 cm, 30€ + écran 66 cm, 50€ à déb
Tél. 06 27 52 64 26

Vds **console de jeux** V. Smiles Vtech avec 4 jeux 50€ + enjoliveur 14 pouces neuf 10€ Tél. 04 42 51 10 04

Vds **table ronde** avec rallonges papillon 110/150 cm, chêne vernie 75€ + armoire portes coulissantes miroir couleur cerisier 200€ + paire vases fruits en pierre reconstituée pour piliers de portails 30€, le tout TBE à déb
Tél. 04 88 05 32 02

Vds **MP3** peu utilisé 30€ + souris 5€ + jeu Wii "pirates des caraïbes & jusqu'au bout du monde 20€
Tél. 04 42 51 06 67

Vds **cuisinière** mixte Arthur Martin, élec/gaz, auto-nettoyage catalyse, 3 brûleur gaz, 1 plaque élec + four et grill TBE 250€ + réfrigérateur/congél Arthur Martin, vol 186 litres, vol congél 44 L TBE 215€ à déb
Tél. 04 42 58 37 41

Vds **siège auto** TBE 9/18 kg, valeur 90€ cédé 30€ Tél. 06 82 82 38 00

Vds **bahut,** table ronde avec rallonges, 4 chaises en pin massif clair + meuble sdb + lustre porcelaine TBE le tout à petit prix à déb
Tél. 06 80 93 55 58 ou 06 89 35 38 37

Vds **meubles** de cuisine en caisson & portes en chêne + table 2 rallonges & 4 chaises en paille à voir
Tél. 04 42 51 24 49

Vds **sam** bahut haut 350€ + table bois ronde avec rallonges 200€ + 6 chaises bois style saloon 50€ + 2 chaises paille 15€ + canapé beige Ikéa 2 pl. 100€ + commode bois 50€+ cuisinière gaz Rosière four élec 150€
Tél. 06 13 33 06 26

Vds **poussette +** cosy TBE 80€ + porte bb neuf 20€ + Power plate TBE 65€ Tél. 06 20 73 33 01

Perdu **Épagneul Breton** aux alentours du chemin des Clapiers, tatoué à l'oreille, collier rouge avec n° de tél à l'intérieur Tél. 06 89 84 91 67

Vds **écran plat** Philips LCD 66 cm TBE 350€ Tél. 06 23 27 38 32 ou 06 08 75 89 00

Particulier **donne terre,** environ 80 m3 à venir chercher
Tél. 06 63 13 76 12

Vds **chambre à coucher,** lit, matelas Epeda, chevet, commode le tout en TBE Tél. 04 42 51 58 32 (ap 19h) ou 06 13 97 14 76

Vds **VTT Go sport** FX 26 avec frein à disque avant, suspension avant & au milieu BEG, 100€ + VTT femme suspension avant TBE servi 2 fois 100€
Tél. 04 42 58 14 07

Vds **bois de chauffage** environ 8 stères 300€ + piscine ronde ø 5,50 m avec accessoires + bâche hiver & bâche bulle 850€ Tél. 06 62 24 46 94

Vds **bottes santiag** marron p. 36, 10€ + ballerines noires 5€ + miroir sur pied contour jaune 5€ + décoration aquarium Tél. 06 10 11 62 74

Vds **cartouches d'encre** noire & couleur pour imprimantes Epson C82, CX5200, CX5400, valeur 100€ prix à déb Tél. 04 42 58 40 06 ou 06 77 03 82 23

Recherche **Poids Lourd** 50-60 m3 pour déménagement août 2009 région Bordeaux contre échange chalet bois, cheminée pierre, madriers, pergola Tél. 06 10 58 65 31

Vds à moitié prix **85 agglo** 10X20X50, 0,30€ pièce + 24 blocs siporex 20X25X62,5, 3€ pièce + 7 agglo de linteau 20X20X50, 0,70€ pièce Tél. 06 09 88 28 33

Vds **congélateur bahut,** long 113 cm, larg 65 cm, haut 88 cm, 6 paniers offerts, très peu servi TBE valeur 350€, prix à déb Tél. 04 42 38 91 98

Vds **meuble télé** Bois & Chiffon, lit bb blanc jamais servi, guéridon 4 pieds antiquaire, chaudron en cuivre, lit laiton 140 cm, commode, glace an 1930, Tél. 06 63 64 58 93

Vds **poussette** XSportOne youpala siège réversible fonction landau, habillage pluie & chancelière, achetée 280€ cédée 80€
Tél. 06 12 21 40 66 ou 04 42 58 49 31

Vds **ancienne malle** sur roulettes TBE long 84,5 cm, larg 47 cm, H 59 cm, 150€ Tél. 04 42 58 38 57

Vds **housse clic-clac** BZ & 2 coussins assortis bleu 20€ + circuit Attack Spiderman 8€ + tyrannosaure Trex neuf 10€ + combi ski T. 8 ans, 12€ + blouson femme noir T. 38, 10€ + appareil muscu Form Shaper 45€ + Homme sauna 60€ le tout TBE
Tél. 06 03 34 36 39

Vds **aquarium** rectangulaire TBE 15 L avec pompe, recharge, pierres déco, sol gravillons blanc 20€
Tél. 06 17 19 87 01

Vds **4 pneus** Michelin Energy E3A 86H 185/65/R14 garantie Michelin, expire déc 09, montés sur jantes Citroën Xsara, 4 trous, faible km, 250€
Tél. 06 22 75 65 90

Vds **chaise haute** bb Peg Perego sangle de sécurité, 2 tablettes (repas, jeux), roulettes TBE cédée 65€ + lit bb jaune paille, forme arrondie, 2 positions, sommier matelas, TBE 60€ + canapé fixe 3 pl. jaune safran Tél. 06 83 17 94 28

Donne **terre végétale** à récupérer à Biver Tél. 06 24 10 72 57

Vds **table de séjour** rustique bois aulme, teinté noyer 180X79XH77 cm TBE 150€ + table salon rustique bois aulme 60€ + table de jardin résine blanche haute qualité 195X90X73, 60€ + meuble ordi bois clair jamais servi 20€ Tél. 06 81 63 22 98

Vds **fenêtre alu** double vitrage couleur marron foncé, 2 vantaux coulissants avec verrou de fermeture, idéal véranda, dim 232 cmX114 cm BE valeur 1200€ cédé 450€
Tél. 04 42 22 70 88

Vds **commode** style ancien 30€ + TV couleur 72 cm an 2004 peu servie 100€ + 2 chevets TBE 40€
Tél. 04 42 51 05 31

# Annonces solidaires

Retrouvez les annonces solidaires sur le site Internet ville-gardanne.fr/Annonces-solidaires. L'Espace citoyen solidaire est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, école du centre, avenue de Toulon. Tel 04 42 65 77 49, citoyen-solidaire@ville-gardanne.fr

## LOGEMENT

Vds **appartement** à Gardanne cours Forbin, 55 m2, 1 chambre, balcon, sdb, 2e étage très lumineux 140000€ Tél. 04 42 69 93 53

Vds **villa T3** 75 m2 à Gardanne en copropriété, entré indépendante, 900 m2 de terrain, TBE construction traditionnelle en dur
Tél. 04 42 58 44 40

Loue en rez de chaussé de villa à Gardanne **T3 meublé,** idéal pour 2 étudiants ou personne en déplacement Tél. 06 16 12 75 59

Loue **garage** à Gardanne au clos des aires Tél. 06 29 53 39 14

Vds à Mimet **villa 4** pièces TBE 2900 m2 de terrain arboré, garage, cave, piscine, pool-house
Tél. 04 42 23 32 71 ou 06 88 44 87 59

Loue à Meyreuil **T2** 1er étage dessus de villa, ensoleillé, cuisine, chambre, salon, sdb, chauffage élec, parking privé 720€ cc Tél. 04 42 58 30 85 (de 17h à 19h)

Recherche à acheter à Gardanne **T3** 60/65 m2, proche du centre ville avec jardin, 100000€
Tél. 04 42 59 90 42

Fonctionnaire avec 3 enfants recherche en location **maison** 3 chambres minimum sur Gardanne ou alentours, loyer 900€ Tél. 04 42 51 53 12 ou 06 15 49 17 75

Loue **local** commercial 70 m2 + 110 m2 atelier & garage en centre-ville, accès livraison & places de stationnement, 1100€
Tél. 06 28 63 16 78

Loue **T2** centre ville Gardanne quartier gare SNCF, 40-45 m2, 1er étage, balcon, grands rangement, 510€ cc Tél. 06 62 83 13 14

Cadre fonction publique cherche **T3** sur Gardanne & environs, 800€ cc Tél. 06 79 67 49 71

Couple sérieux avec un enfant, cherche **T3** avec un extérieur sur Gardanne & alentours proches, possibilités de faire petits travaux
Tél. 06 15 10 29 14

Vds **cabanon/chalet** Evalo Luoman 2 ans TBE en bois traité + teinté, par rapport à l'achat offre cheminée + timbre pierre
Tél. 04 42 54 46 32 (HR)

Loue **T2 meublé** 48m2 à Mimet, cuisine équipée, salon/sam, sdb & chambre meublés, double vitrage, place parking fermé, 630€ + 60€ charge Tél. 06 61 32 47 22

Vds à Biver **maison** neuve dans copropriété calme, sans charge en FDNR T4/5 Loi Carrez, RDC cuisine ouverte, chambre, sdb équipé, terrasse, mezzanine 2 chambres vue colline, volets élec, 255000€ + T1 de 37 m2, belle prestation, petite terrasse 8m2, 105000€ Tél. 04 42 73 19 94 ou 06 20 07 31 73

Vds **T2** 46m2 au Gauguin, cuisine équipée, cellier, cave, 130000€
Tél. 06 18 38 45 66

Vds à Biver **villa T4** de 91m2, garage 17m2, terrain 200 m2 clôturé & arboré, proche ttes commodités
Tél. 04 42 58 29 22 ou 06 15 19 19 80

Loue **bureau** 60 m2 à Gardanne ZI Bompertuis, 590€ HT
Tél. 04 42 51 31 70

## VÉHICULES

Vds **voiture sans permis,** Ligier, an 2006, très peu servi 4450 km état neuf 7000€ Tél. 06 03 51 91 39 ou 04 42 58 24 94

Vds **Opel Kadett** exclusive, an 1991, ct ok, vitres élec. ferm. centralisée, bon état général, 1200€ à déb
Tél. 04 42 58 20 18 ou 06 84 02 12 15

Vds **R21 TD** an 90, 149000 km TBE ct ok, 1300€ Tél. 06 09 30 51 72

Vds **Mercedes** Printer 216, an 2001, 10800€ à déb
Tél. 06 14 25 12 66

Vds **Ford Fiesta** diesel 5 ptes ct ok bon état an 97, 1300€ à déb
Tél. 04 42 51 51 17 (le soir)

Vds **Peugeot 405** sillage diesel, an 95, 140000 km, ct ok 1er main, vitres élec, fermeture centralisée, distribution ok TBE 3000€ à déb
Tél. 06 84 40 26 99

Vds **Ford Ka** obsession pack clim, an 05/04, 33000 km, excellent état, 4200€ Tél. 06 35 17 13 16

Vds **Berlingo 1,9 D,** an 2002, 124000 km, 4500 € Tél. 06 87 79 00 00

Vds **Transalp 600,** an 1989 très bon état 800€ Tél. 06 78 41 71 59

Vds **Audi A3** sporback noire 1.9 TDI, déc 2006, 50000 km, 1er main, finition ambition TBE 19000€
Tél. 06 17 24 35 89

Vds **super 5** TR an 86 dans l'état ct ok 550€ à déb + moto CB 650 Honda collection 30000 km, 900€
Tél. 06 62 24 46 94

Vds **Twingo** an 96 moteur neuf ct ok 2000€ Tél. 04 42 51 17 04

Vds **Nissan diesel** excellent état, justificatifs pièces neuves, ct ok 2000€ à déb Tél. 04 42 38 24 15 ou 06 28 36 94 63

Vds Citroën **Xsara break** 1,8 L essence, 138000 km, an 2000, ttes options, attelage, voiture non fumeur TBE photos sur demande, 3340€ à déb
Tél. 06 83 17 94 29

Vds **Twingo** 96000 km an 1999, DA, FC, VE, etc... carrosserie & intérieur parfait état, faible conso, courroie de dist. changée, 4 pneus neufs à voir Tél. 06 12 41 52 64

Vds **207 HDI** 110 cv sportpack noir, excellent état, ttes options, montées sport d'origine, 28000 km, à voir absolument, 15000€ à déb
Tél. 06 82 14 35 71

Vds **R5** super Saga diesel, 5 ptes an 1990 TBE ct ok 1000€ à déb
Tél. 06 74 51 25 02

Vds moto **600 bandit,** an 1999 excellent état 1500€
Tél. 06 19 37 97 15

## ÉTAT-CIVIL

### DÉCÈS

GENTET Christophe, OLIVE Simone veuve GAUTIER, TOGNOZZI Marino, CHAIM Elisabeth, AYVAZIAN Michel

### NAISSANCES

DELLIAUX Antonia, MARTIN Marilyne, DUCO Enzo, GIORDANENGO Julia, COSSOUL Esteban, FIGUEROA Maxime, ORSINI Léo, GUTIERREZ Andréa, DARET Marie-Lou

# A tire d'ailes

**Avant la conférence-diapos sur les oiseaux de la nuit le samedi 14 mars à 15h, la Médiathèque vous propose une sélection de livres, CD, DVD et revue sur les volatiles de toutes sortes.**

**VOYAGES**
## Le Peuple migrateur
Jacques Perrin
DVD – 90 min.

Durant trois ans, Jacques Perrin et une gigantesque équipe ont suivi au plus près bernaches, grues, oies et autres flamants. Au printemps, dans l'hémisphère Nord, les oiseaux migrateurs

s'envolent vers les terres arctiques où ils sont nés et où ils peuvent se reproduire. À la fin de l'été arctique, les parents et les oisillons reprennent leur envol. Volant sans relâche, ils effectuent des voyages de plusieurs milliers de kilomètres. Un magnifique ballet à plumes...

**NATURE**
## La hulotte
revue semestrielle

*La hulotte,* c'est la revue qui vous raconte la vie des animaux sauvages, des arbres et des fleurs de France. A la fois amusant et très rigoureusement documenté, le journal émerveille aussi bien les enfants que leurs parents. Une véritable petite encyclopédie des bois et des champs, introuvable en kiosque ou en librairie. Sur les oiseaux, lire les numéros *Le Marathon des sarcelles, Les Voyages de l'hirondelle* et le tout dernier *Tonton Griffon,* sur les vautours fauves.

**CHANTS**
## Balades Provençales
Jean-C. Roché
CD – Camargue et Crau

*« Les oiseaux nous ont appris la musique : les appeaux sont les premiers instruments à vent façonnés par l'homme. Ils nous ont*

*appris la danse, aussi... »* Depuis plusieurs décennies, Jean-C. Roché parcourt le monde pour écouter les oiseaux. Sa phonothèque abrite sept mille heures d'enregistrement. Son tout premier album, *Oiseaux de Camargue,* lui a valu à la fin des années 50 le prix de l'académie Charles-Cros.

Pour faire le portrait d'un oiseau... écoutez son chant.

**CHOUETTE**
## Les Nuits de la Dame blanche
Laurent Charbonnier
DVD – 17 min.

Le plus mystérieux de nos oiseaux de nuit loge à notre porte, dans une grange, un grenier, un clocher, presque toujours dans une construction humaine à condition qu'elle soit tranquille et non close. 90 nuits

passées chez un couple de chouettes effraies au printemps pour filmer tous les comportements de la reproduction par un des plus grands spécialistes du film animalier.

**EFFRAIE**
## Madame Blanche
Michel Ribette
Serpenoise, 2003

Ce soir encore, je suis venu pour cette chouette qui m'envoûte depuis mon enfance... Michel Ribette, nous offre là, un documentaire extrêmement détaillé, bourré de conseils. Son texte et ses photographies, agréablement complémentaires, ne nous cachent rien de la vie de

se, part en quête d'un territoire... bientôt ce sera à lui de veiller sur une couvée. Ce documentaire-fiction sensibilise les jeunes lecteurs à la protection de cette espèce menacée ; conservation des vieux troncs d'arbres, construction de nichoirs, abandon des insecticides et raticides... A partir de 7 ans.

l'effraie des clochers. En fin d'ouvrage, les passionnés pourront trouver les plans et les indications pour construire un nichoir spécial, pour la prise de vue photo et vidéo.

**CHEVÊCHE**
## Les chouettes quelle famille !
Anne Möller
Collection Dame nature

Une jeune chouette chevêche mâle quitte le nid familial pour fonder sa propre famille. Au fil des saisons, il apprend la chas-

**La Médiathèque est ouverte le mardi de 13h à 19h, le mercredi et samedi de 10h à 17h, le jeudi et le vendredi de 14h à 18h Consultez l'état de vos prêts et réservez les documents déjà empruntés sur le site www.mediatheque-gardanne.fr**

# Du 30 mars au 8 avril 2009

# Plus d'amis pour le tri

## Recyclades 2009

www.ville-gardanne.fr

## Une semaine d'informations, de visites, d'expositions, d'animations... à Gardanne

FONDATION DE FRANCE

ECO EMBALLAGES

A.M.F Association des Maires de France

Gardanne
TERRE D'ÉNERGIES